Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 28 février 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture et fixant la date de l'épreuve écrite du concours professionnel de recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure -spécialité contrôle des transports terrestres

NOR : *TREK1801532A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 28 février 2018 est autorisé au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure, spécialité contrôle des transports terrestres.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 3 avril 2018.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 3 mai 2018, minuit, heure de Paris.

Les épreuves écrites sont fixées au 18 septembre 2018.

Le nombre total de places offertes au concours ainsi que la composition du jury feront l'objet d'arrêtés du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire.

L'inscription s'effectue :

En priorité sur internet : www.concours.developpement-durable.gouv.fr rubrique « inscriptions ».

La date de fin de saisie des inscriptions par internet est fixée au 3 mai 2018 à minuit, heure de Paris, date de clôture des inscriptions.

Attention : pour que votre inscription soit prise en compte, effectuez toute la procédure jusqu'à l'obtention de la confirmation d'inscription que vous devez impérativement imprimer et conserver.

Par envoi postal d'un dossier d'inscription :

Pour recevoir un dossier d'inscription, joindre impérativement à la demande faite au moyen d'un courrier recommandé avec accusé de réception (RAR), une enveloppe au format C4 libellée aux nom et adresse du candidat et affranchie au tarif en vigueur pour une lettre de 200 grammes. A défaut, aucun dossier ne sera envoyé.

Le dossier d'inscription, accompagné des pièces justificatives éventuelles, devra être confié directement aux services postaux au moyen d'un courrier en RAR en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition puisse être oblitérée à la date de clôture des inscriptions au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, et libellée de la façon suivante :

Ministère de la transition écologique et solidaire, bureau des recrutements par concours – RM1, concours professionnel de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable, classe supérieure - contrôle des transports terrestres, session 2018, 92055 La Défense Cedex.

Tout dossier parvenant au bureau des recrutements par concours RM1 dans une enveloppe expédiée ou portant un cachet de la poste postérieur à la date de clôture des inscriptions ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste, sera refusé.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi en cas d'admissibilité est à remettre pour le 5 novembre 2018, terme de rigueur.